

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2011

Compte-rendu

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué par le Maire le 1^{er} avril 2011, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie de Saint Maurice de Lignon le vendredi 8 avril 2011 à 19H00, sous la présidence de Monsieur Gilles SAUMET, Maire de la commune.

Présent(s) : MMmes SAUMET (Maire), ROCHER, OUILLON, MOULIN, MOREL (adjoints), CHAPUIS, BERARDIER, BUFFONI, GAUBERT, CLEMENCON, BERRUERO, SERVEL et REYMOND.

Absent(s) : M. LIOGIER ayant donné procuration à Mme ROCHER,
M. MABILLOT ayant donné procuration à M. SAUMET,
Mme CACHARD ayant donné procuration à M. MOREL,
M. SERODON
M. MERLE.

Secrétaire de séance : M. OUILLON Alain

Le compte-rendu du Conseil municipal du 11 mars 2011 a été approuvé à l'unanimité.

1. AFFAIRES FINANCIERES

ECOLE PRIVEE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame Véronique MOULIN rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de subvention exceptionnelle a été faite par l'APEL pour l'organisation d'un voyage à Paris. Au précédent Conseil Municipal, les élus voulaient connaître les bénéfices du thé dansant organisé par l'OGEC pour financer le voyage, avant de prendre une décision.

Vu des dépenses et des recettes prévisionnelles de ce projet,

Vu le caractère exceptionnel du projet,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'APEL

FISAC – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la phase 1 du PAB consistant à aménager des parkings de proximité à la place des terrains Guillot et de l'usine bleue. L'aménagement du parking Guillot a été estimé à 203 000 € environ.

Il informe aussi le conseil des aides attribuées dans le cadre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de solliciter une subvention au FISAC dans le cadre de l'aménagement des parkings du bourg: parking Guillot.

2. VOIRIE TRAVAUX URBANISME

PAB – PRESENTATION DU PROJET

Au dernier Conseil Municipal, il a été présenté le programme aménagement du bourg, avec ses différentes phases.

Des observations ont été faites sur ce projet :

Isabelle SERVEL

- Problème de la proximité de la RN 88 des terrains du futur pôle scolaire. La DDE et l'inspection académique ont répondu qu'il n'y a pas de réglementation précise en la matière à ce jour.
- Réserver un autre terrain au PLU pour le futur pôle scolaire : cette idée remet en cause l'ensemble du PAB puisque tous les projets sont liés.

Robert CLEMENCON

- Invite les élus à visiter le terrain du futur pôle scolaire.
- Préconise de créer la futur école en bas du terrain pour limiter le bruit de la RN88.

Pierre MOREL

- Préconise d'acheter une parcelle à proximité du point du boy pour faciliter les flux de véhicules vers le futur pôle scolaire.

Les élus sont invités à se prononcer sur l'esprit global du projet :

- Pour l'esprit du projet : 11 + 3 pouvoirs
- Contre certains aspects du projet : 0
- Contre le projet : 0
- Abstention : 2

FRICHE BARDON – Analyse des sols

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fait une proposition d'achat de la Friche BARDON à 110 000 €. Cependant avant de se rendre propriétaire de ce tènement et d'envisager tout projet, il convient de connaître le degré et le type de pollution.

Au vu des devis reçus, cette étude pourrait être réalisée pour 13 016 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de faire réaliser cette étude et de solliciter une subvention à l'ADEME.

3. AFFAIRES FONCIERES

BIEN DE SECTION - CUBLAISE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du résultat de la consultation des habitants de la section de Cublaise concernant le transfert d'un bien de section à la commune :

Electeurs des habitants de la section Cublaise : 112

Nombre de réponse : 88

- Demande le transfert à la commune : 48
- Ne demande pas le transfert à la commune : 37
- Sans opinion : 3

Pour que le transfert soit accepté il aurait fallu au moins 56 demandes de transfert.

2 solutions sont alors possibles :

- Annuler le projet de transfert
- Délibérer pour le transfert considérant que la majorité absolue des suffrages a demandé le transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, abandonne le projet de transfert du bien de section à la commune.

4. DIVERS

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU

Alain OUIILLON présente les principaux éléments relatifs au rapport annuel de l'eau sur la commune.

5. BUDGETS, COMPTES ADMINISTRATIFS, COMPTES DE GESTION

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs 2010 Commission Syndicale du Bouchet, Eau, Assainissement, et Commune.

Commission Syndicale du Bouchet

Les comptes d'exploitation 2010 font ressortir un excédent de fonctionnement, qui ajouté au report 2009 dégage un résultat positif de 2 727,34 €.

La section d'investissement présente des dépenses pour 2 573,87 € (principalement dues à l'achat de tables et chaises) couvert par les excédents d'investissement et de fonctionnement reportés de 2009. Il se dégage de cette section un résultat positif de 1 515,13 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

L'excédent de fonctionnement 2010 en totalité en investissement Budget primitif 2011 (au 1068).

L'excédent d'investissement 2010 en totalité en investissement du Budget primitif 2011 (au R001).

Eau

Les comptes du budget eau font ressortir :

- un excédent de fonctionnement de 47 659,79 € (incluant un excédent 2009 reporté de 4 335 €)
- et un excédent d'investissement à hauteur de 13 670,44 €.

Les principaux programmes d'investissement ont été les travaux d'adduction en eau potable au Village de Maubourg et rue Marcel Crépon.

En recette, le budget a été conforté notamment par l'excédent d'investissement 2009 reporté (30 781,87 €) et l'excédent de fonctionnement 2009 (40 000,43 €).

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de 47 659,79 € comme suit au budget primitif 2011 :

- 10 659 € en report à nouveau (R002)
- 37 000,79 € en investissement (au 1068)

L'excédent d'investissement étant reporté en totalité en investissement du Budget primitif 2011.

Assainissement

Les comptes du budget assainissement font ressortir :

- un excédent de fonctionnement de 159 098,06 €
- et un déficit d'investissement de - 153 028,23 €.

Les principaux programmes d'investissement ont été les travaux de réseaux effectués dans les villages suivants : le Village de Maubourg et la Rue Marcel Crépon.

Les recettes réelles proviennent des excédents 2009 reportés d'investissement (27 859,36 €), de fonctionnement (78 701,50 €) et des subventions pour les travaux de réseaux aux villages de Maubourg et Loucéa.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de 159 098,06 € comme suit au budget primitif 2011 :

- 78 520 € en report à nouveau (R002) incluant un reversement exceptionnel de 50 000 € à la section de fonctionnement du budget communal – en compensation des investissements supportés par le budget communal en matière de réfection de voirie due aux travaux d'assainissement Rue Marcel Crépon et rues de Bassevialle Couffinée.
- 73 578,06 € en investissement (au 1068)

Le déficit d'investissement étant reporté en totalité en investissement du Budget primitif 2011.

Commune

Les comptes du budget communal font ressortir :

- un excédent de fonctionnement de 559 341,02 €
- et un déficit d'investissement de - 114 819,65 €.

La commune a investi notamment, dans des acquisitions foncières, la réfection de la toiture de l'église, le programme voirie 2010, les travaux d'enfouissement des réseaux secs et voirie dans le village de Maubourg et rue Marcel Crépon, l'extension du cimetière et l'éclairage public...

Le budget investissement 201 de la commune a dû supporter le déficit 2009 de - 525 875,71 €.

Les principales recettes proviennent de l'excédent de fonctionnement 2009 (460 248,10 €), du FCTVA (180 898), des subventions perçues pour l'agrandissement de l'école maternelle (84 124) et 600 000 € d'emprunts.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de 559 341,02 € comme suit au budget primitif 2011 :

- 9 341 € en report à nouveau (R002).
- 550 000,22 € en investissement (au 1068)

Le déficit d'investissement étant reporté en totalité en investissement du Budget primitif 2011.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les Comptes Administratifs 2010 Commission Syndicale du Bouchet, Eau, Assainissement, et Commune, ainsi que les affectations de résultats.

Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote des comptes administratifs 2010.

COMPTES DE GESTION 2010

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les comptes de gestion Commune, Commission Syndicale du Bouchet, Eau et Assainissement, dressés par le receveur municipal pour l'exercice 2010, dont les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative du Maire, n'appellent pas de réserve.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'ensemble des Comptes de Gestion 2010.

BUDGETS PRIMITIFS 2011

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'année 2011.

Budget Commission Syndicale du Bouchet : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 972 € et en dépenses et recettes d'investissement à 4 401 €.

Budget eau : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 381 595 € (avec un virement prévisible à la section d'investissement de 16 466 €) et en dépenses et recettes d'investissement à 186 365 € (avec 3 programmes principaux : réseaux rues Bassevialle Couffinée, les études pour le réservoir d'eau et les changements de compteurs des salaisons et de la maison de retraite. Un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 67 000 € environ).

Budget assainissement : équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 513 267 € (avec un virement prévisible à la section d'investissement de 84 608 €) et en dépenses et recettes d'investissement à 607 643 € (avec comme programme principal : réseaux rues Bassevialle Couffinée. Des subventions sont attendues pour le village de Maubourg et la rue Marcel Crépon. Un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 122 000 € environ). La contribution aux eaux pluviales reste inchangée par rapport à l'année 2010 : 30% des dépenses réelles de fonctionnement du budget assainissement N-1 (hors charges exceptionnelles et opérations d'ordre).

Budget commune : équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 025 740 € (avec un virement prévisible à la section d'investissement de 539 137 €) et en dépenses et recettes d'investissement à 2 355 713 €. Les principaux postes d'investissement étant les acquisitions foncières, la réfection des salles paroissiales, l'acquisition d'un 4*4, l'enfouissement des réseaux secs rues Bassevialle Couffinée, la réfection de l'assemblée de maubourg et le programme voirie 2011. Des emprunts d'équilibre sont prévus à hauteur de 570 000 € environ.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les budgets 2011 présentés ci-dessus.

Impôts : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les impacts financiers en fonction des différentes variations des taux d'imposition :

- Sans augmentation de taux : écart de + 32 000 € (soit +5,61 % environ)
- Avec une augmentation de 1,5% : écart de + 40 978 € (soit + 7,18 % environ)

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 1 contre, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2011.

Les taux d'imposition s'élèvent pour l'année 2011 à 7,92% pour la taxe d'habitation, 14,86 % pour le foncier bâti, et 47 % pour le foncier non bâti.

Fin du conseil vers 22h00.